

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**COMPTE RENDU DE SEANCE**  
**08 JUILLET 2015**

**Présents à l'ouverture de la séance :** M. FOURNIER, Mme LERY, M. DUMOULIN, Mme GRELLIER, M. LECHEVALIER, Mme BOIVIN-CHAMPEAUX, M. FAUR, Mme BARRY, Mme de MARCILLAC, M. RASSIAL, Mme HANNEBELLE, Mme CABLAN-GUEROULT, M. BOULEGUE, Mme PATAT, M. SANTOS, Mme DELAUNAY, M. PARANHOS, M. MARSAL, Mme LIGNIER, M. SCHMITT, M. VALENSI, M. LOEVENBRUCK, Mme MASSON, M. GRZECZKOWICZ, M. GRISON, Mme LAINE, M. TOMAS, M. ARRIVETZ.

**Absents excusés ayant donné pouvoir :** M. ATKINS à M. DUMOULIN, Mme CHANTEGRELET à M. LECHEVALIER, Mme HOUSSIN à Mme BOIVIN-CHAMPEAUX, M. GERNER à M. FAUR, Mme PATEYRON à Mme GRELLIER, Mme MINART-GIVERNE à Mme LERY.

**Absents :** M. FONVIELLE (jusqu'à 20 h 47), M. FERNIOT, Mme FERRER,

-----

La séance est ouverte à vingt heures quarante minutes sous la présidence de Monsieur Ghislain FOURNIER, Maire.

Monsieur Patrice LECHEVALIER est désigné comme secrétaire de séance.

Le secrétaire de séance procède à l'appel.

Monsieur le Maire précise qu'en fin de séance seront abordées les questions orales.

Le compte-rendu de séance du 24 juin 2015 ne fait l'objet d'aucune remarque.

Les actes pris en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, ne font l'objet d'aucune remarque.

Il est procédé à l'examen des dossiers inscrits à l'ordre du jour.

**1 - CREATION D'UN CONSEIL LOCAL DES SENIORS**

**A L'UNANIMITE,**

**DECIDE d'approuver** la création d'un Conseil Local des Seniors et les démarches inhérentes.

*Le texte complet des délibérations mentionnées ci-dessus sera publié au Recueil des actes administratifs n° 6-2015.*

## **2 – DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR L'EXPLOITATION ET LA GESTION DES SALLES DE CINEMA : APPROBATION DU CONTRAT**

**A L'UNANIMITE,**

**DECIDE :**

- **de désigner** la société ANIM'ACTION comme délégataire de service public,
- **d'approuver** la convention de délégation de service public pour la gestion et l'exploitation des salles de cinéma,
- **d'autoriser** le Maire à signer la convention de délégation de service public pour l'exploitation et la gestion des salles de cinéma, avec la société ANIM'ACTION.

## **3 – CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICES ENTRE LA VILLE ET LA C.A.B.S. DANS LE CADRE DE CINETOILES 2015**

**A L'UNANIMITE,**

**DECIDE :**

- **d'approuver** la convention de prestation de services de la commune de Chatou au profit de la Communauté d'Agglomération de la Boucle de la Seine en vue de la séance de cinéma en plein air du 11 juillet 2015,
- **d'autoriser** le Maire à signer ladite convention et tout document afférent,
- **d'inscrire** la recette correspondante au budget.

## **4 – RETROCESSION D'UNE CONCESSION FUNERAIRE**

**A L'UNANIMITE,**

**DECIDE :**

- **d'approuver** la rétrocession, à la commune de Chatou, par Madame DELANOS Monique, de la concession et du caveau, située carré G 29 au cimetière des Terres Blanches,
- **d'autoriser** le remboursement à Madame DELANOS Monique, pour un montant de 870 euros,
- **dit** que les crédits sont inscrits au budget.

## **5 – GARANTIE D'EMPRUNT ACCORDEE A L'ASSOCIATION JARDIN DES PETITS SOLEILS**

**A L'UNANIMITE,**

**DECIDE :**

- **d'accorder** sa garantie pour le remboursement d'un emprunt d'un montant de 10 000 € (dix mille euros), souscrit par l'association LE JARDIN DES PETITS SOLEILS auprès de la BANQUE POPULAIRE VAL DE FRANCE. Ce prêt est destiné à financer les travaux de mise aux normes du nouveau bâtiment de la crèche JARDIN DES PETITS SOLEILS.

Les caractéristiques du prêt sont les suivantes :

- Montant : 10 000 €
- Durée : 36 mois
- Taux fixe : 2,2 %
- Frais de dossier : 110 €
- **d'autoriser** le Maire à intervenir au contrat de prêt qui sera passé entre la BANQUE POPULAIRE VAL DE FRANCE et l'emprunteur et à signer la convention de garantie d'emprunt entre la commune et l'association LE JARDIN DES PETITS SOLEILS.

## **6 – CONVENTION DE DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE – TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA PLACE PEREIRE ET DE LA RUE LABELONYE**

**A L'UNANIMITE,**

**DECIDE :**

- **d'approuver** le projet de convention de délégation de maîtrise d'ouvrage à conclure entre la commune de Chatou et la Communauté d'Agglomération de la Boucle de la Seine,
- **d'autoriser** le Maire à signer cette convention avec la Communauté d'Agglomération de la Boucle de la Seine,
- **d'autoriser** le Maire à signer tout acte concernant l'exécution de la convention.

## **7 – CONVENTION DE DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE – TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE L'AVENUE LARCHER**

**A L'UNANIMITE,**

**DECIDE :**

- **d'approuver** le projet de convention de délégation de maîtrise d'ouvrage à conclure entre la commune de Chatou et la Communauté d'Agglomération de la Boucle de la Seine,
- **d'autoriser** le Maire à signer cette convention avec la Communauté d'Agglomération de la Boucle de la Seine,

- **d'autoriser** le Maire à signer tout acte concernant l'exécution de la convention.

**8 – REPARTITION DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES PUBLIQUES ENTRE COMMUNE D'ACCUEIL ET COMMUNE DE RESIDENCE – EXERCICE 2015**

**A L'UNANIMITE,**

**DECIDE d'approuver** les montants de la répartition des charges de fonctionnement des écoles publiques entre commune d'accueil et commune de résidence pour l'exercice 2015, ainsi qu'il suit :

- 973,00 € pour un élève d'école maternelle,
- 488,00 € pour un élève d'école élémentaire.

**QUESTIONS DIVERSES**

Le Maire lève la séance à vingt et une heures et vingt minutes, remercie et annonce que la prochaine réunion aura lieu le 30 septembre 2015.



Le Maire,

Ghislain FOURNIER,  
Vice-Président du Conseil Départemental.